

Mairie de CAHUZAC

52 rue de l'Ancienne École

47330 CAHUZAC

05.53.6.86.12

mairie.cahuzac@lgtel.fr

CONTRAT DE PRÊT DE MATÉRIEL

Entre les soussignés

La commune de CAHUZAC représentée par son maire,
Monsieur Jean-Pierre TESTUT

D'UNE PART,

Et le réservataire

Nom et prénom :

Représentant de :

Adresse :

.....

Téléphone :

Portable :

Adresse mail :

Autres responsables en cas de multiplicité de réservataires :

.....

.....

D'AUTRE PART,

IL A ETE DIT ET CONVENU CE QUI SUIT :

Le matériel de la salle des fêtes de Cahuzac est prêté au réservataire susnommé pour la période :

Du à heures

Au à heures

En vue de la tenue de l'événement suivant :

Nombre de personnes :

Pour la restitution du matériel, s'adresser au secrétariat de la mairie les lundis et jeudis de 13h30 à 17h et les
mercredis de 9h30 et 13h _ 05.53.36.86.12.

I – Désignation précise du matériel mis à disposition mis à disposition :

Tables :

Chaises :

Amplificateur

Micro :

II – Conditions de prêt

Le montant de la location du matériel est fixé à 1 € la place (6 chaises louées donne accès à 1 table pour 6 €)

Le paiement par chèque s'effectuera sans possibilité de différé lors de la remise du matériel. À ce paiement s'ajoutera le versement d'une caution de 50 € par chèque. L'ensemble de ces sommes sera libellé à l'ordre du Trésor Public.

Le matériel est prêté et le réservataire s'engage à rembourser le matériel endommagé ou abimé du montant de sa valeur.

Fait à CAHUZAC en deux exemplaires sur une page

Le.....

Pour accord sur le respect des conditions énumérées

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Le Maire,
Jean-Pierre TESTUT

Le réservataire

Les responsables nominativement désignés.